esch

Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 janvier 2025
Convocation des conseillers :
le 24 janvier 2025

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 31 janvier 2025

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe
Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : **9ter. Logements non occupés sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette - Motion 2**

Vu la motion déposée conformément à l'article 2 du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal du 3 décembre 2010, pour le compte de la sensibilité politique déi Lénk ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

approuve
à l'unanimité

la motion déposée par déi Lénk d'Esch-sur-Alzette libellée comme suit:

Le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette,

Considérant
- la pénurie de logements (abordables) au Luxembourg et sur le territoire de notre Ville ;
- la nécessité de mobiliser les habitations non-occupées pour faire face à la crise du logement ;
- qu'il est du devoir des instances publiques d'éviter que des logements dont ils sont propriétaires restent longuement inoccupés ;

déplorant
- le fait que depuis de longues années les habitations 34, 36, 38, 40, 42, 44 dans la rue du Nord (ancienne gendarmerie) - dont l'Etat est propriétaire - sont inoccupées ;

Invite le Collège Échevinal,

- à intervenir auprès du gouvernement en insistant que les services étatiques développent

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145 - L-4002 - Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 27 54 1
www.esch.lu

dans les meilleurs délais un projet pour les habitations non-occupées de l'ancienne gendarmerie 34-44 dans la rue du Nord ;
- à intervenir auprès du gouvernement afin d'obtenir communication d'une liste complète des logements inoccupés sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette dont l'Etat est propriétaire.

en séance date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 14/02/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145 - L-4002 - Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 27 54 1
www.esch.lu